59me Année — Nouvelle Série — No 420 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 6 FEVRIER 1954.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales: 50 frs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

MUTUALITÉ SISTERONNAISE

Société de Secours Mutuels des Hommes

Convoqués par une longue publicité faite dans les journaux, de nombreux mutualistes hommes avaient répondu Dimanche 24 Janvier, à l'appel du président qui les réunissait dans une salle de la Mairie.

Dès 9 heures 30, les mutualistes règlent leurs cotisations de 1954 et à 10 heures l'assemblée réunie a tenu sa séance annuelle.

M. Lieutier, président, déclare la séance ouverte et, tant en son nom personnel qu'au nom des membres du bureau, il présente à tous les mutualistes présents ainsi qu'à ceux empêchés et aux familles de tous, ses meilleurs vœux au seuil de cette nouvelle année de mutualité sisteronnaise.

Tous les cotisants à la Chirurgicale sont informés qu'ils sont inscrits à la Caisse Chirurgicale Départementale à Digne avec qui les relations sont plus cordiales et plus suivies. Aucune observation n'ayant eu lieu il en est ainsi décidé.

M. Lieutier brosse ensuite un rapide tableau des activités de la société au cours de l'année 1953 et dit comment la mutualité est en progrès constants à Sisteron ; puis, ainsi qu'il l'avait déjà annoncé, il dit son intention de se retirer de la présidence active de la société en raison de son âge et de son état de santé.

Tous les mutualistes présents s'unissent pour obtenir de M. Lieutier qu'il revienne sur sa décision. L'un d'eux insiste particulièrement et se faisant l'interprète de tous, rappelle la tâche très souvent ingrate que M. Lieutier assume depuis cinquante années de présence au sein du bureau de la mutualité et particulièrement depuis que la présidence lui a été confiée, comment il a su maintenir très haut l'idéal mutualiste dans la voie tracée par ses prédécesseurs et faire observer avec une scrupuleuse honnêteté le mot d'ordre qu'il aime rappeler chaque année et qui résume si bien la raison d'être de notre vieille société : « Tous pour un, un pour tous ».

Tous les assistants prennent acte des difficultés particulières auxquelles M. Lieutier a du faire face au cours de l'année qui vient de s'écouler, difficultés qui auraient pu entrainer la société dans une délicate situation, mais grâce à l'action personnelle énergique et au grand dévouement (il faut bien le dire aussi, grâce à un sacrifice financier important) de son président, notre vieille société peut continuer la tête haute sa mission d'union. Toutes ces raisons font que le départ de M. Lieutier sera vivement ressenti.

M. Perrone, trésorier, donne ensuite le compte rendu de sa gestion et fait savoir que malgré l'exceptionnelle dureté de l'année 1953, puisque 72 mandats maladie ont été distribués, la caisse présente un solde créditeur important qui viendra grossir le compte de garantie du Trésor.

Diverses explications sont ensuite données et l'assemblée passe à l'élection du nouveau président. C'est M. Chabert Jean qui est élu à main levée et à l'unanimité des membres présents.

M. Chabert se fait alors le porte-parole de tous pour adresser à M. Lieutier les remerciements profonds de la mutualité sisteronnaise, puis il remercie les membres présents de la confiance qu'ils veulent bien lui témoigner et dit qu'il fera tout pour continuer dans les traces de son prédécesseur.

M. Lieutier, à la demande générale accepte d'être nommé président d'honneur. Il pourra ainsi, longtemps encore, aider de ses conseils et de son expérience le nouveau bureau rajeuni.

Des détails seront donnés sur les avantages considérables accordés par la Mutualité et la Caisse Chirurgicale à ses adhérents. Il importe que les hommes de Sisteron se groupent toujours plus nombreux sous l'égide du noble idéal mutualiste.

La séance est levée à 12 heures.

Après la tenue de l'assemblée les membres du bureau réunis ont procédé à l'élection d'un vice-président en remplacement de M. Chabert, nommé président. C'est M. Marcel Lieutier, imprimeur, qui est nommé vice-président. Le bureau directeur est ainsi complété et comprend les personnalités suivantes :

Président : Jean Chabert
Vice-Présidents : Emile Paret et Marcel Lieutier
Trésorier : Marcel Perrone.
Secrétaire : Maurice André.
Suivent 8 Administrateurs et 8 Visiteurs.

Les personnes désireuses d'appartenir à la Mutualité et à la Chirurgicale peuvent s'adresser aux personnes ci-dessus désignées.

Dans l'après-midi, la Commission des Finances se rendait à Mison pour collecter les cotisations. Elle obtint un gros succès.

SPORTS

Sisteron-Vélo
bat Bon-Pasteur de Marseille 6 à 0

Pour la deuxième fois de la saison l'équipe de foot-ball du Sisteron-Vélo est retournée victorieuse de Marseille contre l'équipe de Bon-Pasteur avec un score aussi flatteur.

La première mi-temps a été assez équilibrée et après le repos l'équipe Marseillaise s'est effondrée, ce qui a permis aux Sisteronnais une très nette supériorité.

Après ce match l'équipe du Sisteron-Vélo est deuxième au classement derrière Rive-Neuve.

Cette équipe qui jouera à Sisteron le Dimanche 14 Février contre l'équipe locale en match de championnat fera tout son possible pour rester leader, ce à quoi les Sisteronnais mettront tout en œuvre pour avoir l'avantage sur leur propre terrain.

Ce sera certainement ce jour-là le match de championnat le plus intéressant de la saison.

Société de Secours Mutuels des Dames

L'Assemblée Générale de la Société aura lieu ce Dimanche 7 Février à 14 heures 30 dans une salle de la Mairie. Elle será très importante en raison des décisions qui devront être prises, notamment en ce qui concerne le changement d'affiliation envisagé pour la Caisse Chirurgicale.

On sait que la première Caisse Chirurgicale créée dans le Sud-Est fut celle de la Fédération des Sociétés de Secours Mutuels de Nice, voici environ 25 années. C'était une innovation remarquable qui rendit des services signalés aux Sociétés de Secours Mutuels de toute la région et en particulier à celles des Basses-Alpes qui y adhérèrent aussitôt. Son succès fut tel qu'elle ne tarda pas à avoir des imitateurs dans plusieurs départements. C'est ainsi que les Basses-Alpes créèrent à leur tour une Caisse Chirurgicale qui a elle aussi, beaucoup prospéré.

Il convient de rappeler que la Caisse Chirurgicale de Nice assure sous certaines conditions les remboursements intégral des frais chirurgicaux dans les Alpes-Maritimes et dans les départements où le corps médical et les établissements hospitaliers ont passé des conventions avec elle. Faute de conventions elle rembourse seulement le K opératoire et les frais d'hospitalisation selon son tarif de responsabilité, ce qui laisse une certaine partie des frais à la charge de l'opéré. C'est ce qui a lieu pour les Basses-Alpes car ni le corps médical ni les services hospitaliers de notre département n'ont voulu passer avec elle les conventions qui auraient assuré aux intéressés la gratuité totale.

Par ailleurs, la Caisse Chirurgicale des Basses-Alpes, dont le fonctionnement s'est beaucoup amélioré et développé ces dernières années, prend aussi entièrement à sa charge sous certaines conditions, tous les frais opératoires et hospitaliers dans notre département et dans les départements limitrophes qui ont passé des conventions avec elle. Il en résulte que la plupart des Sociétés de Secours Mutuels Bas-Alpines ont demandé leur transfert dans ces services. Ceci est d'ailleurs conforme aux directives de la Fédération Nationale des Caisses Chirurgicales qui recommande aux Mutualistes de s'affilier de préférence aux Caisses de leurs départements respectifs.

Tout en gardant une sincère gratitude à la Caisse précurseur de Nice pour les précieux services qu'elle a rendus ici pendant tant d'années, le Conseil d'Administration de la Société des Dames s'inspirant des considérations qui précèdent, a décidé de proposer à ses membres leur transfert à la Caisse Chirurgicale des Basses-Alpes. Toutes explications seront données à l'Assemblée Générale de demain Dimanche, qui devra prendre les décisions définitives à ce sujet. L'augmentation des cotisations et des prestations sera également envisagée. C'est pourquoi la présence de toutes les dames de la Société est indispensable. Celles qui par erreur n'auraient pas reçu leur convocation personnelle sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Tous les membres honoraires sont cordialement invités à cette réunion.

PROGRES DU MONDE

CHAUFFAGE DOMESTIQUE grâce au feu central terrestre

Depuis plus de cent ans, on connaît le principe de la pompe à chaleur qui repose sur l'existence, dans le sol, d'une réserve inépuisable de calories entretenues par le feu central. En Italie, les régions volcaniques fournissent déjà des quantités suffisantes de vapeur pour alimenter des centrales électriques. En France on se propose de forer, dans l'Est, des puits profonds de plusieurs milliers de mètres où l'eau de surface irait se réchauffer puis remonterait pour alimenter des chaudières.

Aux Etats-Unis, une installation familiale vient d'être réalisée à St-Louis, dans le Missouri. Elle consiste essentiellement en un réseau de tubes de 20 millimètres de diamètre, longs de 300 mètres, enterrés dans une tranchée de 40 centimètres de large et de 1 m 20 de profondeur creusée dans le jardin d'une villa. La pompe proprement dite comprend deux compresseurs logés dans une armoire guère plus grande qu'un appareil frigorifique ordinaire. La chaleur pompée dans la terre est répartie dans les quatre pièces par un système de chauffage à air chaud. L'hiver dernier on a dépensé environ 20.000 francs de courant électrique, les frais d'entretien étant nuls. Le même système, inversé, a permis de rafraîchir la maison pendant l'été, pour une somme analogue. En bref, le maintien d'une température idéale durant toute l'année a coûté un peu plus de 3.000 francs par mois.

NUIT DU SPORT
demain à l'Alcazar
avec Edouard MARIN

Mort de M. Ernest ESCLANGON

Ancien Président de l'Académie des Sciences
Créateur des horloges parlantes

Lundi dernier avaient lieu à Mison les obsèques solennelles de M. Ernest Esclangon, dont la science était de renommée mondiale.

Né en 1876 à Mison, ce fils du terroir qui avait pu s'élever par ses hautes qualités au premier plan de la cohorte des savants qui honorent l'humanité, était resté fidèle à son amour du pays natal. Il aimait les Basses-Alpes et toutes les années il venait dans son pays où il était aimé et respecté.

En 1905, Esclangon fut nommé astronome adjoint de Bordeaux, puis en 1919, directeur de l'observatoire de Strasbourg.

En 1921 il devint directeur de l'observatoire de Paris, poste qu'il conserva jusqu'en 1944. La même année, il fut élu membre de l'Académie des Sciences. Professeur à la Sorbonne de 1930 à 1946, Esclangon devint, en 1946, professeur à la Faculté des Sciences et directeur de l'Institut Polytechnique de Grenoble.

On doit à Ernest Esclangon de nombreux travaux, aussi bien en mathématiques pures qu'en physique et en astronomie, dont un ouvrage sur l'acoustique des canons et des projectiles. Pendant la guerre 1914-1918 il fut chargé de mission à Gavre, au polygone d'artillerie navale, pour étudier scientifiquement le problème du repérage par le son. C'est lui qui élabora, dans ce domaine, les solutions actuellement utilisées.

Il poursuivit ses études de balistique à Gavre jusqu'en Janvier 1918 où il fut appelé au ministère de la Marine pour coordonner les recherches faites sur la détection des sous-marins.

Outre le grand prix des sciences mathématiques, Esclangon obtint, en 1914, de l'Académie des Sciences, le prix Binoux pour ses travaux sur l'intensité de la pesanteur et, en 1916 le prix du baron de Joest pour ses travaux scientifiques appliqués à la guerre. Esclangon était Commandeur de la Légion d'Honneur.

Malgré un temps neigeux un long cortège accompagnait le corps de M. Esclangon jusqu'au cimetière situé assez loin des Armands. Au cimetière, plusieurs personnalités du département ont pris la parole en faisant connaître le rôle scientifique joué par le défunt. Ont pris notamment la parole M. Blanc, maire de Mison, M. Tomasi, préfet des Basses-Alpes, M. Borrely, au nom du Conseil Général, M. Ferhemboch, au nom de M. le Recteur de l'Université Aix-Marseille, M. Marcel Massot, député, au nom des parlementaires bas-alpins.

Les bas-alpins n'oublieront pas que M. Esclangon est à l'origine de la création de l'Observatoire de Haute-Provence qui est aujourd'hui le plus important établissement d'astrophysique du vieux continent.

Sisteron-Journal se fait un devoir de saluer la dépouille mortelle de ce grand savant en adressant aux familles éprouvées ses sincères condoléances.

EN FLANANT...

Chez Dame Thémis

L'affaire se passait il y a quelques années au prétoire d'une justice de Paix d'un canton dépendant de l'ancien arrondissement de Sisteron.

Par obligation professionnelle j'avais accompagné M. le Juge de Paix avec lequel j'étais en très bons termes. Voici sa narration :

L'audience publique est ouverte. Greffier appelez la première affaire.

Les époux Cassevaisselle à la barre...

Arrivent tout en se chamaillant, les plaideurs, des époux, et devant M. le Juge ils sont prêts à se colleter.

Messieurs-Dames, je vous prie de respecter la solennité des lieux et pour la clarté des débats vous allez me donner vos explications un après l'autre. A vous Madame...

Monsieur le Juge, c'est affreux depuis que mon mari a introduit « sa Dorothée » dans la maison la vie commune est devenue impossible ; toutes les caresses, tous les cadeaux sont pour elle, mon mari n'a d'yeux et ne jure que par elle, ce qui d'ailleurs lui est bien rendu par cette gourgandine. Le dimanche ils partent, comme des amoureux, se promener dans les bois. C'est une très grande passion. Si vous n'y mettez pas un terme, Monsieur le Juge, je tuerais ma rivale qui m'a pris tout mon bonheur...

— Si les faits sont exacts et si je comprends bien, M. Cassevaisselle je dois vous dire que l'entretien d'une concubine sous le toit conjugal est une insulte grave envers votre femme, qui peut entrainer le divorce « de plano » à vos torts et griefs exclusifs. Aussi devant la gravité de la chose, je vous prie de bien vouloir me donner vos explications. Vous avez la parole.

— Çà se voit Monsieur le Juge que vous n'êtes pas un chasseur, car si vous l'étiez vous approuveriez mon attitude envers ma petite chienne de chasse « Dorothée ».

C'est bien, ne perdons pas de temps, la cause est entendue :

Madame Cassevaisselle est déboutée de sa demande, condamnée à tous les dépens et à une amende de 1.000 francs pour s'être moquée du Tribunal.

X...

Parti Socialiste S.F.I.O.

Vendredi 29 Janvier, comme annoncé, la section a reçu la visite de M. le Conseiller de la République, le camarade E. Aubert qui, dans une brillante allocution très documentée, entretint son auditoire des derniers évènements en cours : élection présidentielle ; guerre d'Indochine ; réunion de Berlin.

Après une longue causerie, notre sénateur termina par le sujet qui lui tient à cœur : les Basses-Alpes et les gites de France, le tourisme social.

Demain, Fête du Sisteron-Vélo

Nous rappelons que c'est demain Dimanche 7 Février, qu'aura lieu la fête du Sisteron-Vélo qui va célébrer son 56me anniversaire de sa fondation par un grand banquet qui sera servi à l'Hôtel du Tivoli par le vatel Arnaud, où seront réunis tous les amis des sports.

A 21 h., dans la belle et luxueuse salle de l'Alcazar aimablement offerte par son propriétaire, la grande « Nuit du Sport » sera animée par Edouard Marin et son Ensemble d'Aix-en-Provence.

A minuit, un Rallye-Surprise de Ballons, gratuit, doté de nombreux prix sera l'attraction de cette soirée.

Connaissant la sympathie que cette société trouve dans le public de Sisteron et des environs, nous sommes certains que cette soirée connaîtra un succès d'une ampleur extraordinaire par les nombreux couples qui s'y rendront et auxquels nous souhaitons la bienvenue. Ce sera une soirée la plus éclatante de l'année.

Le Comité Directeur du Sisteron-Vélo a décidé que cette année les cartes de membres de la Société donneraient droit à l'entrée gratuite pour deux personnes.

© VILLE DE SISTERON

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Le Comité local de la Croix-Rouge Française de Sisteron informe la population qu'un cours de secourisme aura lieu durant le 1er trimestre 1954. Ce cours sera composé de 10 séances: une partie technique, une partie pratique.

Il aura lieu au Collège Paul Arène tous les vendredis à 20 heures.

Les cours seront sanctionnés par un examen donnant droit au diplôme de secouriste.

Les personnes désirant suivre ces cours doivent s'inscrire chez M. Cassini, dépôt de journaux, rue Droite. Age minimum : 17 ans.

Les inscriptions seront closes le 12 Février 1954.

∴

Le Comité local de la Croix-Rouge Française de Sisteron procèdera au renouvellement de la moitié des membres de son Comité le Dimanche 14 Février 1954, de 14 à 17 heures.

André BESSON

Maître Artisan Fourreur
vous présentera sa collection
à l'Hôtel des Acacias
Lundi 8 et Mardi 9 Février 1954

AU JOURNAL OFFICIEL

Nous avons lu avec plaisir sous la rubrique du ministère de l'Instruction Publique le nom de deux de nos concitoyens qui viennent de recevoir les Palmes Académiques.

M. Louis Castel est nommé Officier de l'Instruction Publique et Me Perrin, notaire, reçoit les Palmes Académiques.

Aux nouveaux décorés nos sincères félicitations.

A VENDRE

Couveuse électrique pour 100 œufs, état neuf. S'adresser au Bureau du Journal.

MUSIQUE

Les musiciens des « Touristes des Alpes » sont informés qu'une réunion générale aura lieu demain Dimanche 7 Février, à la salle de répétition, à 10 heures 30. Objet : compte-rendu moral et financier de l'année écoulée et date à choisir pour la prochaine soirée de gala.

La présence de tous est indispensable.

Les musiciens qui, par omission, n'auraient pas reçu une convocation personnelle, doivent considérer le présent avis comme en tenant lieu.

A LOUER

Magasin, très bon état, situé rue de l'Horloge. — S'adresser au Bureau du Journal.

NECROLOGIE

Dimanche ont eu lieu les obsèques de Madame Pierre Paulas, femme de l'entrepreneur bien connu. Madame Paulas est décédée à l'âge de 63 ans après une longue maladie.

Lundi avaient également lieu les obsèques de Madame Meiffren, de Salignac, femme de M. Meiffren, ancien maire de Salignac, et mère des fils Meiffren, négociants en bestiaux en notre ville, et de Madame Piot, de Sisteron.

Aux familles éprouvées nous adressons nos condoléances.

A VENDRE

Particulier vend 4 CV Renault cause double emploi. Bas Prix. Urgent. S'adresser au Bureau du Journal.

ADJUDICATION

L'entreprise Paul Michel, de Sisteron, a été déclaré adjudicataire, ayant fait le plus fort rabais, pour la pose de la main-courante et la clôture du terrain municipal de sports de Beaulieu.

ROSENGART
SAGAIE
4 CV, 4 vitesses, 120 kmh.
livraison 2 mois.

MARATHON
CORSAIRE 145 kmh.
PIRATE 160 kmh.
livraison 2 mois.

ROVIN
3 CV, 3 vitesses, 90 kmh.
4 litres 5 au 100 km.
livraison 1 mois.

VENTE A CREDIT

Concessionnaire Exclusif
Hautes et Basses-Alpes

GARAGE ROUGNY
SISTERON — Télé 242

PROMOTION VIOLETTE

La Présidente et les membres du Quadrille Sisteronnais ont appris avec plaisir la récente Promotion de Me Louis Castel, Cabiscol de l'Escolo de Durenço et vice-Syndic de la Maintenance Provençale au grade d'Officier de l'Instruction Publique.

Cette distinction bien méritée lui a été attribuée au titre de la culture populaire.

On sait que Me Castel, Félibre distingué, connaissant à merveille la littérature provençale, a été l'instigateur de l'enseignement du provençal dans notre ville où il a assuré lui-même, avec beaucoup de compétence et de dévouement, les cours de provençal aux Sisteronnais désireux de s'initier à la science de la langue Mistralienne.

Par ailleurs Me Castel s'est beaucoup intéressé au Quadrille et a parfois dirigé ses manifestations chorales de la plus heureuse façon. Il présida notamment avec brio à l'exécution des Noëls Provençaux à la messe de minuit de 1951 et aux chants folkloriques de la fête du 25e anniversaire du Quadrille dont le succès fut si éclatant.

Le Quadrille Sisteronnais est heureux de se joindre aux amis du nouveau décoré pour lui adresser ses bien sincères et chaleureuses félicitations.

TAXI S. MARGAILLAN
Téléphone 152
12, Rue de Provence — SISTERON
Voiture rapide et confortable

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
« 2 LEGIONNAIRES AU HAREM »
le film le plus comique de l'année avec Mario Castellani, Arodo Tamaro, etc...

La semaine prochaine
PASSION FATALE
avec Gregory Peck.

LA NEIGE

Après un bon et beau mois de Janvier qui nous faisait croire que le printemps était déjà là, le 1er Février nous a apporté dans sa hotte une abondance de neige telle qu'elle a rendu la circulation difficile et dangereuse provoquant plusieurs accidents.

Les chemins sont presque impraticables et nous comprenons très bien les difficultés de direction qu'éprouvent les conducteurs d'autos, de cars et de camions pour ne pas dévier.

Le temps depuis dimanche reste menaçant sur toute la Provence et un froid très vif fait baisser le thermomètre plus bas qu'il ne faut puisque le matin à 7 heures il marque de 6 à 10 degrés au-dessous selon les endroits.

La traversée de la ville pour les piétons reste très dangereuse. C'est ainsi que des chûtes ont été enregistrées, notamment chez les personnes âgées.

Un accident mortel par suite du verglas a été signalé dans la rue Droite où un ouvrier du nom de Baptiste Benedetto, 46 ans, a glissé et a frappé de la tête sur le trottoir. Relevé immédiatement par des passants, il a été transporté à l'hôpital où il est décédé quelques heures après.

Un autre accident qui aurait pu avoir des suites très graves a eu lieu sur la route de Noyers dimanche dernier vers 17 heures, alors que la neige tombait à gros flocons, entre deux autos. Par suite du choc trois personnes ont été emmenées à l'hôpital afin de recevoir les soins que leur état nécessitait.

Actuellement les services des Ponts et Chaussées ainsi que la Municipalité, font le nécessaire pour rendre la chaussée praticable.

DECLARATION DE RUCHES

Les propriétaires de ruches sont informés qu'ils doivent en faire la déclaration au Secrétariat de la Mairie dans les plus brefs délais.

SUCCES AUX EXAMENS

Nous apprenons avec plaisir le succès obtenu par Maurice Cléon, ancien élève du Collège Paul Arène, fils de M. Cléon, le sympathique Receveur des Postes de notre ville, au concours de Contrôleur des PTT.

Nous adressons à Maurice Cléon nos sincères félicitations.

L'ESPERANTO CONQUIERT L'AMERIQUE LATINE

Le ministre de l'Instruction Publique du Mexique a fait officiellement connaître au secrétaire général de la délégation de ce pays auprès de l'UNESCO que son gouvernement apportera tout son appui à l'adoption effective de l'Esperanto.

Au Brésil, le département des Services publics de l'Etat de Rio Grande do Sul a décidé d'introduire l'enseignement de l'Esperanto dans le cadre de ses cours de culture générale à l'intention des fonctionnaires et employés de l'Etat. Toujours au Brésil le directeur du collège Rui Barboza, à Fortaleza, capitale de l'Etat de Ceara, a ordonné l'enseignement obligatoire de l'Esperanto dans les programmes de cette institution.

A VENDRE

Triporteur, Bascule 1.000 kgs, Laveuse électrique, Pompe électrique, Fûts, 1 Foudre, Casiers, Bouteilles, Matériel divers de cave, une Sulfateuse, 2 Poêles ronds. S'adresser à M. ROMAN, Les Arcades.

SAPEURS - POMPIERS

Exercice Mensuel des Sapeurs-Pompiers, Dimanche à 9 heures, à la salle des pompes. Présence indispensable.

A la suite des feux de cheminée qui ont eu lieu la semaine dernière la subdivision des Sapeurs-Pompiers de la ville a reçu en récompense, pour la caisse de secours, 500 frs de la part de M. Ailhaud ; 1.500 frs de la part de Mme Peloux, boucherie, rue de Provence ; 1.000 frs de la part de M. Michel, retraité, aux Plantiers.

A VENDRE

Peugeot 201, très bon état. S'adresser au Bureau du Journal.

BOULANGERIE DE GARDE

Lundi 8 Février, M. Stéva, rue Mercerie.

DE 45 A 50 ans
L'AGE CRITIQUE ne doit plus être
UNE TORTURE pour la femme
NI UN MARTYRE pour son mari...

On a dit souvent que l'âge critique de la femme était surtout pénible à supporter par le mari ! Il est vrai qu'à l'époque du retour d'âge, le caractère féminin change souvent.

A cette époque « l'ange du foyer » devient susceptible, agressif, acariâtre... et chacun se résigne, pensant qu'il s'agit d'un mal inévitable à cet âge. Mais la ménopause n'est pas une maladie ! Et les troubles de caractère qu'elle entraîne sont loin d'être obligatoirement liés à cet évènement naturel.

Vous apprendrez comment les femmes peuvent allègrement franchir le cap difficile du retour d'âge en lisant GUERIR de Février, en vente chez tous les marchands de journaux (à défaut GUERIR, 49, avenue d'Iéna, Paris. Joindre 75 frs en timbres).

CETTE SEMAINE A BERLIN

Lire et voir dans Paris-Match les photos sensationnelles du compte-rendu de la conférence qui se poursuit à Berlin.

Au même sommaire : les premières photos du Président Coty dans son intimité à l'Elysée ; l'ex-Sultan du Maroc sur la route de l'exil ; l'abbé Pierre au secours des sans-logis ; un coureur automobile torche vivante et l'article de Raymond Cartier : l'Université de Californie.

Demandez Paris-Match à votre marchand de journaux habituel.

EN VENTE CHEZ :
Marceau SCALA
Rue de Provence — SISTERON

ETAT-CIVIL

du 29 Janvier au 4 Février 1954

Naissances: Michel Christian Laurent, avenue de la Libération. — Bernadette Pierrette Mazal, avenue de la Libération. — Sylvain Jean-François Raymond, avenue de la Libération. — Josyane Jeanne Catherine Tron, avenue de la Libération.

Publication de Mariage : Jean Georges Julien, commerçant, et Arlette Pierrette Thérèse Perrone, sans profession, domiciliés à Sisteron.

Décès : Maria Augusta Vey, épouse Paulasso, quartier des Plantiers. — Giovanni Benedetto, 46 ans, avenue de la Libération.

REMERCIEMENTS

M. Pierre PAULAS ; Mme et M. Pierre TREMELAT et leurs enfants; Parents et Alliés ; très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Madame Pierre PAULAS
née VEY

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

OUI... DES ENFANTS-LOUPS EXISTENT VRAIMENT !

Il y a quelques semaines, les travailleurs d'une plantation de caoutchouc de Malaisie aperçurent trois étranges créatures de haute taille, les bras pendants, la tête couverte d'une épaisse crinière. A coup sûr, il s'agissait là d'êtres humains. Et pourtant l'approche des hommes les fit fuir et, à l'heure actuelle, on s'efforce encore de les amener vivants. Ainsi, de tels êtres à l'état sauvage ne sont pas des légendes. Ils ont été vues et parfois capturés.

Dans son numéro de Février, actuellement en vente chez tous les marchands de journaux (à défaut 49, avenue d'Iéna, Paris, joindre 100 francs en timbres) TOUT SAVOIR vous raconte la prodigieuse aventure de Kamala et Amala, enfants-loups parmi les loups, qui, au milieu des hommes, ne parvinrent jamais à se défaire totalement de leur « éducation » de fauves.

Etude de Me BAYLE
notaire à LA MOTTE-DU-CAIRE

AVIS RECTIFICATIF

Dans les avis parus dans « Sisteron-Journal » feuilles des 21 Novembre et 5 Décembre 1953, relatif à un acte de donation-partage ROLLAND, de BAYONS, reçu par Me BAYLE, notaire à LA MOTTE-DU-CAIRE le 8 Novembre 1953, il a été omis par erreur le mot BOULANGERIE dans la désignation du fonds de commerce compris au dit acte.

Pour avis rectificatif
BAYLE, notaire.

T. S. F.

Avant tout achat de Postes
voyez nos Modèles et nos Prix

Agence des grandes marques
TELEFUNKEN SONNECLAIR
RADIALVA AMPLIX

Postes avec Cadre Anti-Parasites
incorporé sans terre, sans antenne

C. FIASTRE
22, Rue Saunerie — SISTERON
VENTE REPARATION

SIMCA 9 ARONDE
construite pour vivre longtemps
Silence Luxe
Confort Economie
BERLINE
COMMERCIALE
FOURGON
A. BRUN
Concessionnaire
Tél 26 — SISTERON — Tél 26
Vente à Crédit

Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER
Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

Aux Meubles Sisteronnais
(An. Maison Bourgeon — DOUSSOULIN, Fabricant, Suc. Tél. 93
TOUJOURS DU MIEUX
du beau Meuble, du Choix, de la Qualité et des Prix raisonnables
Voyez notre Exposition — Une Visite n'engage à rien
ENTREE LIBRE
C'est un réel plaisir pour nous de vous renseigner et vous conseiller sur votre choix
CHAMBRES A COUCHER tous modèles
SALLES A MANGER nombreux et derniers modèles
12 Modèles différents de COSYS, PETITS MEUBLES, BARS, etc...
Balatum, Toile Cirée, Carpette, Tapis Brosse
BUREAU CLASSEUR, PENDERIE, toute dimension et sur commande
Tous TRAVAUX à la demande
ATTENTION ! ! La bonne adresse : 57, Rue Droite, SISTERON

Garage BUES — SISTERON

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

CHARBONS TOUTE PROVENANCE
E. JOUVE
SISTERON — Téléphone 7
Charbon spécial pour feu continue
et pour poêle CINEY
CARMONOIX (seul dépositaire pour la région)

Achetez vos MEUBLES à la Fabrique BOUISSON
Les plus beaux Meubles
AUX MEILLEURS PRIX
A qualité égale
PRIX SANS CONCURRENCE
DANS VOTRE INTÉRÊT
avant d'acheter venez visiter la plus grande Exposition de la région
NE PAS CONFONDRE
MEUBLES BOUISSON
Seul spécialiste des beaux meubles
Rue Saunerie — SISTERON

© VILLE DE SISTERON